

## DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL

### SÉANCE DU 20 AVRIL 2026

N°019\_2026

DATE DE LA CONVOCATION :  
03/04/2026  
DATE D’AFFICHAGE :  
03/04/2026

#### Nombre de membres

En exercice : 15  
Présents : 12  
Absent : 1  
Ayant donné procuration : 2

**OBJET :** Désignation des délégués au Parc Naturel Régional du Luberon

L’an **DEUX MILLE VINGT SIX** et le vingt, à dix-huit heures trente-huit, le Conseil Municipal de la Commune de LA BASTIDONNE s’est réuni au nombre prescrit par la loi, au lieu habituel de ses séances, en session du mois d’avril sous la présidence de **Emma LEON, Maire** et la désignation de M. Edouard DILLIES en qualité de secrétaire de séance.

**Étaient présents :** Mesdames, Messieurs, Dider AUCHOIX, Alain BEDOS, Laurie BESSON, Thierry DELESCLUSE, Edouard DILLIES, Karim FERAH, Magali FERRAT, Emma LEON, Marie-Line LISI, Stella REYNAUD, Marie-José RUIZ et Didier VILLEMUS

**Absents ayant donné procuration :** Madame Julia RIGAMONTI donne pouvoir à Mme Magali FERRAT, Mme Morgane VERBE donne pouvoir à M. Alain BEDOS ;

**Absents :** Alexandre HAYEK

#### Exposé des motifs

Vu la délibération n°005-2026 en date du 20 mars 2026 d’élection du maire,

Madame la Maire expose au Conseil Municipal que suite aux élections du 15 mars 2026, il y a lieu de désigner un nouveau délégué titulaire et un suppléant pour le Parc Naturel du Luberon afin de représenter la commune.

Au vu de ce qui précède, oui l’exposé de Madame La Maire, le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, **A L’UNANIMITE**

► **APPROUVE** la désignation de :

- Titulaire : Mme Morgane VERBE, Conseillère Déléguée,
- Suppléant : M. Edouard DILLIES, Conseiller Municipal

Pour représenter la commune de La Bastidonne au sein du Parc Naturel Régional du Luberon



Emma LEON  
Maire  
22 avr. 2026

Le Secrétaire de séance,  
Edouard DILLIES.

Fait à La Bastidonne,  
Le 20 avril 2026.